

Protocole de Madrid concernant l'enregistrement international des marques

Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques : maintenance programmée des services et outils du système de Madrid

1. Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) tient à informer le public que ses services et outils, notamment la plateforme eMadrid, le service de dépôt électronique du système de Madrid, le système de paiement électronique, les formulaires en ligne, Madrid Monitor, la Gazette de l'OMPI et le Portail des offices de Madrid, ne seront pas disponibles du vendredi 17 juillet 2026 à 17 heures, heure d'été d'Europe centrale, au dimanche 19 juillet 2026 à 23 h 59, heure d'été d'Europe centrale, en raison d'une maintenance programmée de ses systèmes informatiques.
2. Afin de protéger les utilisateurs du système de Madrid contre le risque d'inobservation des délais applicables, le Bureau international de l'OMPI sera considéré comme fermé au public du vendredi 17 juillet au lundi 20 juillet 2026, inclus.
3. En conséquence, conformément à la règle 4.4) du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, tous les délais minimums prescrits dans ce règlement d'exécution pour l'accomplissement d'un acte devant le Bureau international de l'OMPI qui doivent normalement expirer entre le vendredi 17 juillet et le lundi 20 juillet 2026 inclus, expireront le mardi 21 juillet 2026.

Le 8 juillet 2026